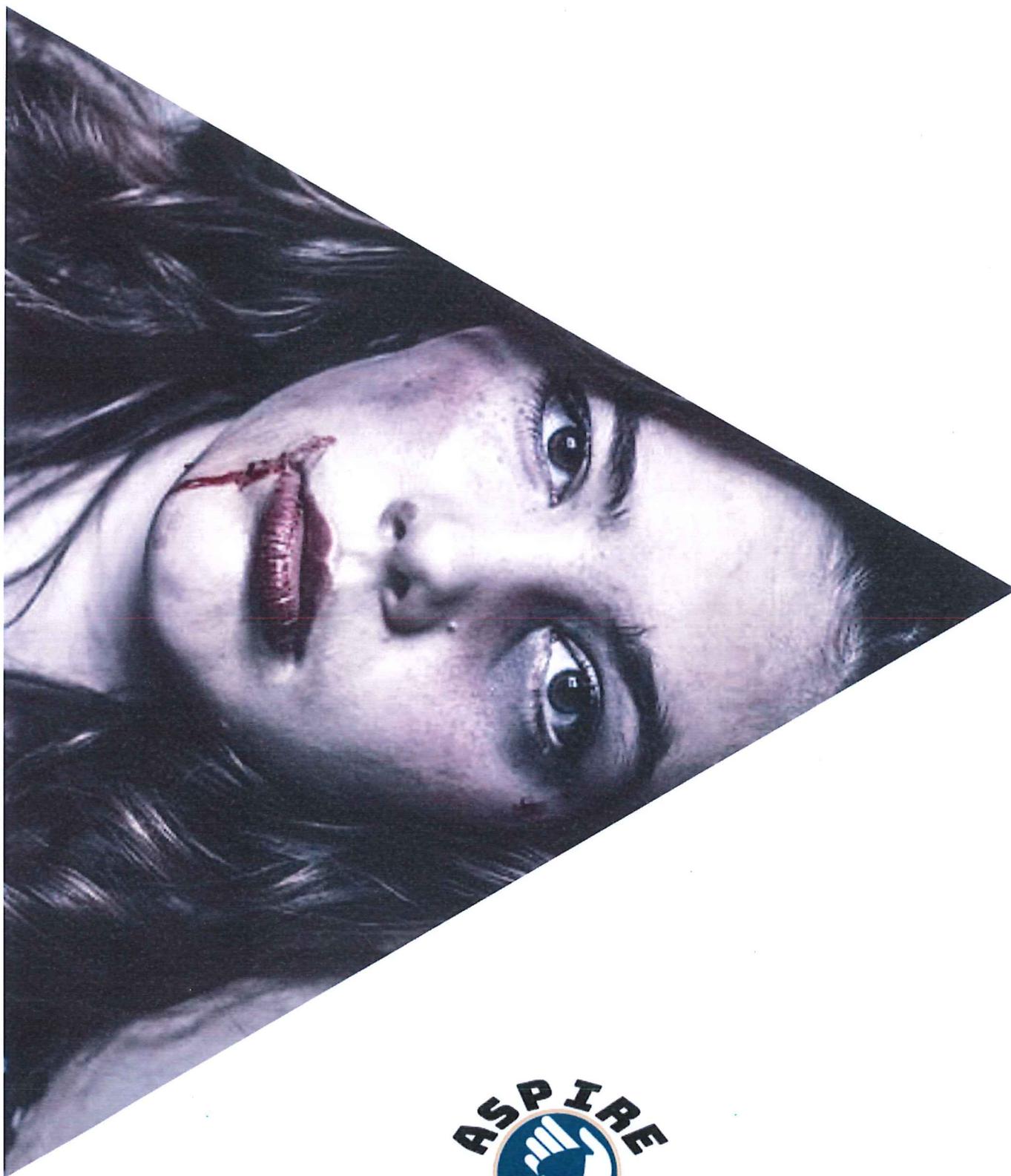


ASPIRE - UNE VIE ET UN TOIT

2021





Sommaire

- 2 Introduction**
- 4 Qui sommes-nous ?**
- 5 Nos actions**
- 6 Bilan 2021**
- 7 Compte de résultat 2021**
- 8 Projet : Centre d'hébergement**

**Ensemble,
on va plus
loin !**

Introduction

L'association **ASPIRE - UNE VIE ET UN TOIT** a été créée en janvier 2020.

La vocation première de l'association est d'accueillir, suivre, accompagner, héberger, insérer et/ou réinsérer les femmes isolées, à la rue mais également les femmes, avec ou sans enfant, victimes de violences conjugales et intra familiales.

Les violences faites aux femmes ne cessent pas. Depuis quelques années, force est de reconnaître, que la France affiche clairement son engagement contre les violences faites aux femmes, depuis qu'elle a ratifié, en 2014, la convention d'Istanbul.

Cet engagement est même devenu une des principales priorités du gouvernement en 2017. En septembre 2019 a été lancé le Grenelle contre les violences conjugales, dans la lignée duquel se sont inscrites les lois du 28 décembre 2019 et du 30 juillet 2020 visant à protéger les victimes de violences conjugales.

Malgré toutes ces mesures prises, nombreuses sont encore les femmes victimes de violences qui renoncent à porter plainte et/ou à entamer les démarches judiciaires en vue d'obtenir une protection, notamment du fait de l'accueil parfois reçu dans les commissariats et des difficultés rencontrées pour déposer plainte le plus souvent par un manque de formation des forces de l'ordre.

Les violences faites aux femmes recouvrent de multiples réalités : sexistes, physiques, sexuelles, psychologiques et/ou économiques. Elles peuvent également prendre la forme de cyberviolences.

Au-delà de cet état des lieux, quelles mesures supplémentaires et/ou complémentaires pourraient être prises afin que nous puissions dire #plusjamaisça.

Pourquoi ne pas créer des juridictions spécialisées dans les violences faites aux femmes comme a pu le faire l'Espagne. 107 des 3 500 tribunaux espagnols se consacrent exclusivement aux violences commises par un époux ou un ex-compagnon. Cette question sur la création de juridictions spécialisées a déjà été énoncée par Max (sénateur Les Républicains) en décembre 2020 et à laquelle il s'était vu répondre par le Ministère de la Justice "c'est une option examinée dans le cadre du Grenelle mais qui a dû être écartée par crainte de heurter le principe d'égalité des citoyens devant la loi. Les tribunaux du territoire ne pouvant accueillir, au regard de leur taille, une telle juridiction. Une inégalité de traitement en résulterait inévitablement.

Faisant partie de l'engagement du Président de la République au cours de la campagne présidentielle en 2022, la création de ces juridictions spécialisées pourrait voir le jour.

La création et le développement de structures spécifiquement dédiés à l'accueil et à l'accompagnement, à tous les niveaux, des victimes de violences doivent également être priorités. Elle doit se faire sur l'ensemble du territoire. La prise en charge doit être globale.

Les violences envers les femmes sont le symptôme de notre société. Mais la maladie vient de la société elle-même, de ses préjugés et du système dans lequel nous vivons toutes et tous. De nos jours, le système capitaliste et surtout patriarcale dans lequel nous sommes est poussé à l'extrême. Nous avons une situation sociale toujours plus précarisée, une extrême droite qui banalise les violences. Le contexte social ne peut que favoriser les violences envers les femmes. La meilleure formule pour lutter contre ces violences, c'est une politique sociale globale. Ce n'est qu'ensuite que l'on pourra parler de stratégie envers les violences conjugales. Alors que la rue est le lieu où elles sont confrontées à des violences quotidiennes, où l'intimité est sans cesse remise en question, où la domination masculine peut s'exercer sans retenue, elles n'ont d'autre choix que de se cacher.

Introduction (suite)

Voilà pourquoi, elles sont très souvent appelées "Les Invisibles". La rue est réellement un danger pour elles

Les femmes à la rue représentent, aujourd'hui, 12 % des sans-abri à Paris. Mais, ce chiffre s'élève à 40 % au niveau national. Très peu de lieux sont dédiés aux femmes à Paris et en Île de France et ils sont souvent mal adaptés. À Paris, ce sont plus d'une centaine de structures d'accueil de jour comme de nuit qui hébergent ces femmes orientées par le 115. L'offre semble importante, mais frappe pourtant par son insuffisance. La mixité des centres met en danger les femmes, souvent victimes de violences. La plupart des centres d'hébergement ne savent pas comment réagir face à ce nouveau visage de la rue et doivent adapter leurs solutions à ces nouvelles précaires habituées à un certain confort de vie. Certaines associations essaient de créer de nouvelles structures exclusivement dédiées aux femmes isolées pour les aider à se reconstruire, enfin.

En effet, l'espace public, notamment la nuit, est avant tout masculin. Ainsi, tout comme dans l'espace privé, les femmes, dans la rue, sont confrontées, en plus des difficultés matérielles, à des violences de genre, qui les visent parce qu'elles sont des femmes. Cela recouvre tant les violences conjugales que les violences sexuelles et sexistes, physiques ou psychologiques. Lorsqu'elles n'ont pas d'hébergement la nuit, pour ne pas être visibles, paraître vulnérables, elles vont privilégier des lieux fréquentés, passant par exemple pour une usagère « normale » des transports toute la nuit sans dormir.

Dans d'autres cas, elles vont chercher refuge au sein de commissariats ou d'hôpitaux, mais aussi vers des lieux de dissimulation comme des parkings. Cette invisibilité peut également se retrouver le jour : dans le soin qu'elles apportent à leur corps ou des pratiques de la manche plus discrètes. Ainsi, ce souci de survie est aussi une forme de maintien de soi, un refus d'endosser l'apparence de « SDF ». Car être visible dans la rue, c'est s'exposer aux regards des autres et à leur jugement. Enfin, "femmes invisibles" également car elles sont plus souvent entre la rue, l'assistance et le réseau personnel ou familial. Ce qui contribue à rendre moins visible une précarité bien réelle face au logement. La fin de l'année 2020 et le mois de Janvier 2021 ont montré à quel point la situation est catastrophique. Le nombre de bénéficiaires se présentant lors des distributions alimentaires et pour avoir un lieu où dormir ne cesse d'augmenter. Et comme nous l'avons vu précédemment, toutes les classes d'âge sont représentées avec surtout une forte augmentation de personnes âgées mais aussi d'étudiantes qui ne peuvent plus vivre décemment. La perte de leurs « jobs d'étudiantes » en est la cause principale. Pour mémoire, au premier semestre 2020, 715 000 emplois ont été détruits. Ce sont les intérimaires qui ont été les plus touchés mais aussi les jeunes dont 9 % des 15-24 ans en emploi avant le premier confinement l'ont perdu contre seulement 2 % des 40-65 ans. D'autres ont perdu de leurs revenus conséquence de la baisse de l'activité et de la mise en place du chômage partiel : 54 % chez les ouvriers, 36 % chez les employés et 26 % chez les cadres qui ont été un peu plus épargnés grâce au télétravail.

Afin de venir en aide à l'ensemble de ces personnes, nous nous proposons de réaliser un certain nombre de missions et d'actions. Que celles-ci passent par des maraudes, des distributions alimentaires, des mises à l'abri, l'association ASPIRE - UNE VIE ET UN TOIT n'a qu'un seul objectif : faire en sorte que ses bénéficiaires aient, sur un temps long qui ne peut être inférieure à 12 mois, le temps nécessaire pour souffler et aspirer à une meilleure vie.'

Qui sommes-nous ?

Notre Conseil d'Administration

Il est composé de huit personnes dont les parcours sont totalement différents mais surtout complémentaires.



Arnaud GERVAIS

Président de l'association
Trésorier de l'association ALTER Liens & Traumas
Secrétaire Général de l'association OLÉA



Stéphane TOMASSO

Vice-Président de l'association
Éducateur spécialisé
Patient-Expert / Formateur



Jean-Luc PLAVIS

Secrétaire Général de l'association
Patient-Expert



Ofelia POZO-MALAGA

Trésorière de l'association
Gestionnaire comptable Société GAiA

Nos actions

Nos actions sont diverses et variées et nous avons réalisé, au cours de l'année plusieurs actions en faveur des personnes précaires, mais également en faveur des femmes victimes de violences conjugales mais aussi en faveur de plusieurs associations afin de les aider dans cette période de Covid-19.



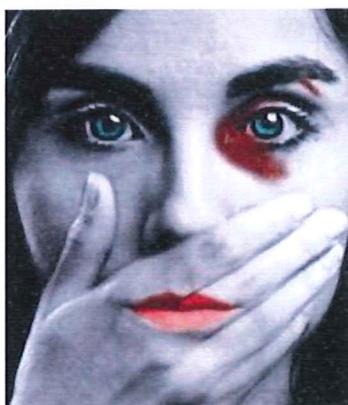
Distribution de masques

Des aides à des associations, allant sur le terrain, ont été mises en place avec Emmaüs Solidarité, La Chorba, Enfant Présent en leur fournissant des masques chirurgicaux, des masques en tissu et du gel hydroalcoolique afin qu'elles puissent faire face à la crise sanitaire liée à la Covid-19. Ces liens associatifs seront à perdurer au cours de la prochaine année.



Maraude et distribution alimentaire

L'association a participé à des distributions alimentaires en collaboration avec Les Restos du Cœur. Des distributions de vêtements chauds, mais pas que, ont été également réalisées en faveur des personnes les plus précaires. Actions à multiplier au cours de la prochaine année.



Violences conjugales

De nombreuses actions ont été menées afin de lutter contre les violences conjugales, telles plusieurs participations à des colloques et à des conférences sur ce thème. Nous avons pu développer de nouvelles relations qui pourront être très utiles à l'association.

Nos Comptes annuels

BILAN 2021

BILAN AU 31/12/2021
ASPIRE - UNE VIE ET UN TOIT

ACTIF	31/12/2021		PASSIF	31/12/2021
	Brut	Amort prov.		
<u>ACTIF IMMOBILISE</u>				
Immobilisations incorporelles				1 319,00
Immobilisations corporelles				35,00
Terrains et constructions				
Autres immobilisations corporelles	768,00	61,00	707,00	
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées				
Prêts	15,00		15,00	
Autres immobilisations financières				
<u>ACTIF CIRCULANT</u>				
Stocks et en-cours				
Créances				
Adhérents et comptes rattachés				
Autres créances				41,00
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	663,00		663,00	
<u>COMPTES DE REGULARISATION</u>				
Charges constatées d'avance	10,00		10,00	
Charges de campagnes électorales à répartir sur plusieurs exercices				
Autres charges à répartir				
TOTAL DE L'ACTIF	1 456,00	61,00	1 395,00	1 395,00
			TOTAL DU PASSIF	1 395,00

COMPTE DE RÉSULTAT 2021

COMPTE DE RESULTAT AU 31.12.2021

ASPIRE - UNE VIE ET UN TOIT

CHARGES	31/12/2021	PRODUITS	31/12/2021
<u>Cotisations reversées</u>		<u>Cotisations reçues :</u>	
- AFMR		- Dons Reçus	4 157
- autres		- Cotisations	
		<u>Subventions reçues</u>	
<u>Autres achats et charges externes</u>			
- Eau, électricité			
- Fournitures de bureau	17	<u>Autres produits</u>	
- Petits matériels	732	- produits des manifestations	
- Publicité, propagande		- différences de règlements	
- Locations		- divers	
- Charges locatives			
- Entretien, Réparations, Maintenance	199	<u>Produits financiers</u>	
- Primes d'assurance	133	- intérêt des placements financiers	
- Documentation			
- Honoraires site		<u>Produits exceptionnels</u>	
- Manifestations			
- Transports sur Achats			
- Frais de mission/déplacements	1 775		
- Restaurants/ receptions	833		
- Hébergement Site	194		
- Téléphone/ Internet			
- Divers			
- Services bancaires	108		
<u>Autres charges :</u>			
- services bancaires			
- amendes pénalités			
- Redevances Licences	69		
- Dotations aux amortissements	61		
TOTAL DES CHARGES	4 122	TOTAL DES PRODUITS	4 157
<i>Résultat (excédent)</i>	35	<i>Résultat (perte)</i>	
TOTAL GENERAL	4 157	TOTAL GENERAL	4 157

Projet : Centre d'Hébergement

40 % des SDF sont des femmes. Mais pourquoi ? Il suffit parfois d'un accident soudain, d'une rupture, pour basculer dans cette précarité matérielle dont il est ensuite terriblement difficile de s'en sortir. Après un mois, on constate déjà les dégâts physiques et psychologiques de la rue. Progressivement, elles perdent tout repère. Leur vie est un enfer, fait de violences et d'agressions, y compris dans les centres d'hébergement dans lesquels elles n'osent plus se rendre. Elles sont des proies faciles et doivent sans cesse être sur le qui-vive.

Selon la Fondation Abbé Pierre, il y aurait 300.000 personnes sans abri en France, contre 145.000 en 2012. Ils seraient 185.000 en foyer d'hébergement (à cause du confinement, ceux-ci ont élargi plus tôt leur capacité pour l'hiver), 100.00 dans des centres d'accueil pour étrangers demandeurs d'asile et 15.000 en bidonville ou squat. Le collectif Les Morts de la rue estime que 413 SDF sont décédés à la date du 13 novembre 2020. En 2019, il y en avait eu 659. L'âge moyen est de 50 ans.

La 4^e édition de la Nuit de la Solidarité, réalisée le 25 mars 2021, a décompté 2 785 sans-abri dans toute la capitale contre 3 601 l'an passé soit une diminution de 23 %. Le nombre de femmes est, quant à lui, passé de 14 % à 11 %. Cette diminution ne doit pas cacher le nombre croissant de personnes démunies puisqu'au globalement il est en hausse de 23 %.

Les femmes victimes de violence conjugale et/ou intra familiales sont également de plus en plus nombreuses. Alors qu'en 2020, nous avons enregistré 106 personnes décédant suite à des violences domestiques dont 90 femmes, 2021 voit ce chiffre porter à 122 féminicides.

Près de 300 000 femmes et hommes déclarent, chaque année, être victimes de violences conjugales. Souvent confrontées à une situation de séquestration, quitter le domicile s'avère pour certaines d'entre-elles relativement compliquée, voire impossible.

Pour mémoire, la violence conjugale concernent les violences physiques (coups et blessures), psychologiques (harcèlement, menaces, insultes) ou sexuelles (viols, attouchements) commises sur la femme ou l'homme, au sein d'un couple marié, pacsé ou vivant en concubinage.

es violences conjugales englobent également les violences économiques comme la privation de ressources financières, maintenant ainsi la victime dans un état de dépendance économique. Ces violences, face à la loi, concernent également les ex-conjoint(e)s, concubin(e)s et pacsé(e)s.

Partir, passer une première nuit loin de son bourreau, est une étape marquante dans le processus. Notamment si la victime est accompagnée de ses enfants. C'est surtout dans ce laps de temps, en toute sécurité, qu'elles puiseront les forces nécessaires pour affronter la suite.

Les places en hébergement d'urgence sont trop souvent limitées surtout aujourd'hui en raison de la crise sanitaire.

C'est pourquoi, nous nous devons de faire avancer les choses et ce centre d'hébergement pourrait être la première étape de ce long parcours.

Le Centre d'hébergement "UN FOYER POUR LES FEMMES" accueillerait une trentaine de femmes sur une superficie de 1 500 m².

Au-delà de l'accueil, chaque bénéficiaire sera suivi, accompagnée, insérée ou réinsérée afin qu'au final le centre ne soit qu'une étape pour une solution d'hébergement pérenne afin de retrouver une vie sociale décente.

Le Centre sera sécurisé 24 h / 24 et 7 jours sur sept par une société privée à raison d'un agent de sécurité la journée et de deux la nuit.

Remerciements

Nous vous remercions pour votre soutien continu envers nos efforts pour contribuer au développement de l'association ASPIRE - UNE VIE ET UN TOIT.

Coordonnées

ASPIRE - UNE VIE ET UN TOIT

**33 RUE DES FRÈRES BLAIS
94200 IVRY SUR SEINE**

**SIRET : 88348498200011
R.N.A. : W941016418**

www.aspire-unevie-untoit.org